

Quelques remontées d'adhérentes enseignant en lycée en SVT sur la réforme en cours :

1 - D'une adhérente, certifiée en SVT, une douzaine d'années d'enseignement en lycée (*avec qlq heures en collège*):

Voici quelques réflexions émanant de moi et de mes collègues :

Aspects négatifs :

- les changements de programme simultanés sur le niveau seconde et première vont entraîner une surcharge de travail pour les collègues enseignant sur ces deux niveaux. Sans compter l'enseignement scientifique qui est également à bâtir. Au final, certains de mes collègues auront trois cours à bâtir pour la prochaine rentrée....C'est une situation que nous avons déjà vécue pour la réforme du collège et ça ne s'est pas fait sans peine. Les deux premières années, nous n'avons pas été très fiers du résultat...Une fois de plus, la réforme est menée sans penser à ceux qui la mettent en oeuvre au quotidien. Nous aurions apprécié un changement progressif, année par année comme cela se faisait avant.
- un autre point noir concerne l'enseignement scientifique. Les notions abordées sont pointues en SVT puisque pour certaines, dans le programme actuel, elles sont enseignées en cours obligatoire voire dans l'enseignement de spécialité en terminale. exemples : le bilan radiatif terrestre (enseigné aujourd'hui en spécialité en terminale S), la photosynthèse (idem),...autre exemple : relier l'échelle de la cellule et celle de la molécule, des notions de radioactivité avec des calculs...
- Dernier point et non des moindres soucis à ce jour : mes collègues et moi craignons de perdre beaucoup d'heures dans cette réforme car, d'après les sondages réalisés dans l'établissement, les SVT ne constituent pas un enseignement de spécialité très prisé par les élèves. D'autant plus quand il est en concurrence avec l'enseignement du numérique comme c'est le cas chez nous.

Bref, je trouve étonnant d'infliger de telles difficultés à certains élèves qui auront fait le choix d'abandonner les sciences et qui se retrouveront contraints de suivre un cours dans lequel ils risquent vite d'être perdus et surtout, pour lequel ils n'auront aucun intérêt. Je pense que les professeurs ne vont pas se bousculer pour faire cet enseignement, moi la première !!!!

Aspects positifs :

– l'aspect pratique expérimentale qui est mis en avant en espérant que la DGH soit suffisante afin d'obtenir des créneaux en demi-groupe pour pouvoir faire des TP.

2 – D'une collègue Agrégée en SVT depuis aussi une dizaine d'années uniquement en lycée :

Concernant la réforme, je suis très inquiète quant à l'avenir de notre discipline. En effet, les choix de seulement 2 disciplines en classe de terminale risquent de se faire au détriment des SVT.

Je vois des conséquences à 2 niveaux :

- manque de connaissances des futurs citoyens formés sur des grands enjeux de demain et sur des domaines de santé publique (comment alors faire un choix averti en tant que citoyen)
- une perte d'heures et de postes pour la discipline (de façon concrète aujourd'hui j'enseigne en terminale et assure entre 9h et 10h30 de cours à ce niveau (entre le tronc commun et la spécialité) demain il me faudrait 2 groupes de spécialité svt en terminale pour ne pas perdre d'heures, ce qui me semble bien difficile à atteindre)

– Enfin la façon dont les choses sont construites au sein de mon établissement ne me semble pas respecter l'esprit de la réforme puisque seuls 3 parcours seront proposés aux élèves (soit les L, ES et S actuels) ; cette réforme est par ailleurs menée par les responsables de niveau, le chef d'établissement n'ayant assisté à aucune réunion. Ceux-ci ne transmettent alors au directeur que ce qu'ils souhaitent eux mettre en place. Ainsi nous étions plusieurs à proposer la mise en place qu'un 4ème parcours, il nous a été répondu que cela n'était pas discutable.